

Informations sur l'évaluation des compétences de base en mathématiques

L'évaluation des compétences de base se fait en une ou deux étapes. Le premier test porte sur les résultats mathématiques que chaque élève doit maîtriser afin de pouvoir suivre le programme de l'année qui l'attend. Ce test doit être réalisé sans calculatrice, ni formulaire.

Le premier test aura lieu en septembre 2019 et le second en novembre 2019.

Il y a 25 points au maximum. Il n'y a pas de demi-point. Il n'y a aucun point de cohérence, seule la réponse finale est validée ou non. Le barème est donné ci-dessous.

Chaque élève qui n'a pas atteint la note 4 doit faire le second test (qui est de la même forme et porte sur la même matière que le premier), dont le barème est le même qu'au premier test. Un élève qui a obtenu 4 ou plus au premier test peut également choisir de faire le second test. Si la note du second test est meilleure que celle du premier test, alors c'est cette deuxième note qui compte. Si la note du second test est moins bonne que celle du premier test, alors la note s'obtient en prenant la moyenne des deux tests.

Une seule session de rattrapage sera organisée pour les élèves qui ont été absents à un test et dont l'excuse a été acceptée. Celle-ci aura lieu après la seconde épreuve et son échelle reste toujours la même.

Afin de préparer au mieux ce test, les élèves peuvent s'exercer avec l'évaluation d'entraînement et la feuille de réponse, s'entraîner avec les évaluations des compétences de base de l'année passée disponibles à l'adresse suivante :

www.gymnasedechamblandes.ch/content/branches-d-etude/186/

et s'adresser aux maîtres qui donnent les appuis.

Barème

Nombre de points	Note
25 points	6
24 points	6
23 points	5.5
22 points	5
21 points	4.5
20 points	4
19 points	3.5
18 points	3
17 points	2.5
16 points	2
15 points	1.5
entre 0 et 14 points	1